

**Beate Collet
Emmanuelle Santelli**

**Couples d'ici,
parents d'ailleurs
Parcours de descendants d'immigrés**

Introduction

L'entrée dans la vie conjugale reste l'une des étapes essentielles de l'accès à la vie d'adulte. Le projet conjugal se fonde désormais sur l'amour et se réalise après une période pendant laquelle les futurs conjoints ont exploré leurs affinités et testé la vie à deux. Toutefois, la formation conjugale n'est pas le fruit du hasard, elle connaît un moment initial, la rencontre, et s'affirme progressivement grâce à des choix culturels et sociaux plus ou moins conscients. Si les deux conjoints sont prêts à s'engager ensemble, c'est aussi parce que le cours de leur vie depuis l'enfance a fait émerger des convictions et des goûts qui ont permis leur rencontre et influencé leurs décisions. L'adage populaire « qui se ressemble, s'assemble » correspond toujours à une actualité pour les jeunes couples en France, on peut donc légitimement se poser la question : avec qui « s'assemblent » les descendants d'immigrés ? Français de par leur socialisation scolaire, amicale et médiatique, on peut supposer que leur éducation familiale a été marquée par l'univers culturel et religieux de leurs parents.

Le présent ouvrage s'intéresse plus particulièrement aux descendants d'immigrés, nés ou ayant grandi en France, dont les parents sont originaires des pays du Maghreb, de Turquie et de l'Afrique sahélienne. Le choix conjugal, moment clé de la transmission intergénérationnelle, cristallise la confrontation de deux systèmes normatifs, celui des parents, marqués par les valeurs patriarcales et la tradition musulmane de la société d'origine et celui

plus individualiste et sécularisé de la société française. En croisant les acquis de la sociologie de la famille et des relations interethniques, cet ouvrage se propose d'étudier la formation conjugale de ces descendants en considérant les trajectoires qui y conduisent autant que les dynamiques familiales qui en résultent. Il repose à la fois sur les récits des intéressés eux-mêmes (entretiens biographiques) et des données statistiques, disponibles grâce aux grandes enquêtes menées en France ces dernières années.

Les pratiques conjugales des descendants d'immigrés constituent un sujet socialement intéressant et sociologiquement pertinent pour plusieurs raisons. Pour des raisons démographiques d'abord, car ces descendants d'immigrés sont aujourd'hui nombreux à avoir atteint l'âge de se mettre en couple ou de se marier, et parce qu'ils forment, pour la majorité d'entre eux, des unions avec des personnes de même origine ethnoculturelle. Ce faisant, ils contribuent à redessiner les contours du marché matrimonial. Pour des raisons plus sociologiques ensuite, car les transformations normatives opérées par des populations particulières renseignent sur l'évolution des valeurs en général. Elles ont un « effet loupe » pour comprendre les changements en cours.

Choisir son conjoint

Quels sont les facteurs qui interviennent et expliquent un choix conjugal plutôt qu'un autre ? La recherche que nous avons menée auprès des descendants d'immigrés tient compte des dimensions culturelles, sociales et sexuées qui, se combinant différemment selon les individus, permettent de comprendre comment s'élabore ce choix. Pourquoi s'arrête-t-il à un moment donné sur une personne et comment la relation amoureuse se mue en projet de vivre sous un même toit, avec l'idée, ou non, de fonder une famille ? Malgré le brouillage des repères concernant l'accès à la vie adulte qu'on constate ces dernières décennies, s'établir en couple correspond toujours à un passage décisif entre la vie avec les parents et une vie autonome en tant qu'adulte. La décision de former un couple et de s'engager dans une vie à deux sur le long terme soulèvent la question des appartenances – à une famille, à un groupe particulier ou à un ensemble culturel –, et des aspirations sociales et individuelles qui interviennent également. La sociologie du couple a notamment mis en évidence le poids des déterminants sociaux (milieu social d'origine, diplôme, profession).

Qu'en est-il du choix conjugal des descendants d'immigrés ? Au même titre que tout couple, ces derniers tiennent compte des attentes de leurs familles et des normes du groupe

auquel ils se réfèrent et attachent, selon les cas, plus ou moins d'importance aux préoccupations ethno-culturelles, religieuses et sociales. Chacun de ces jeunes adultes se retrouve, selon ses aspirations sociales et personnelles, à arbitrer entre différentes normes en fonction de sa position sociale et sexuée ; les descendants d'immigrés, et parmi eux les femmes tout particulièrement, se trouvent face à des injonctions contradictoires.

La particularité de notre approche réside dans le fait que nous situons les raisons du choix du conjoint largement en amont de la rencontre. En particulier le contexte résidentiel et les conditions socioéconomiques entrent en ligne de compte et préparent les conditions de la rencontre. Pour les descendants d'immigrés, ils influencent notamment la propension à former un couple avec une personne de même origine ou un couple mixte. Les individus se trouvent engagés dans le processus conjugal en fonction de l'inégal accès aux univers sociaux et d'une logique individualisatrice plus ou moins affirmée. C'est pourquoi, il faut aller au-delà de la représentation largement répandue selon laquelle le choix d'un conjoint de même origine serait la marque d'un attachement au groupe d'origine, tandis que le choix en dehors du groupe serait l'expression d'une autonomie. Quel que soit le choix, ces deux dimensions interviennent toujours. Le but de cet ouvrage est aussi de dépasser le présupposé selon lequel le choix non mixte serait le signe d'un défaut (ou d'un manque) d'intégration.

Les descendants d'immigrés, nés ou qui ont grandi en France, ont de fait plusieurs options pour former un couple. Ils peuvent se mettre en couple avec une personne du pays d'origine de leurs parents ou avec une personne rencontrée en France qui fait partie du même groupe minoritaire. Ils peuvent aussi choisir une personne qui fait partie de la population sans ascendance migratoire (les Français non-immigrés)¹. Les travaux menés jusqu'à présent se sont plutôt focalisés sur des formes conjugales spécifiques : soit le couple mixte, soit le couple à l'intérieur du même groupe (dit endogame), et plus récemment le couple transnational (l'un des conjoint a immigré en vue d'établir une vie conjugale). Notre démarche a consisté à prendre en compte les différentes options conjugales possibles et de les comparer les unes aux autres. Ainsi, les facteurs qui interviennent en amont du choix ont pu être étudiés, de même que les recompositions normatives qui accompagnent leur choix conjugal dans le contexte post-migratoire.

¹ D'autres situations existent bien évidemment, mais elles sont plus marginales (rencontre dans un pays tiers, mise en couple entre des descendants d'immigrés et des étrangers d'autres pays, etc.).

Parcours de descendants d'immigrés

Le présent ouvrage est l'aboutissement de plusieurs études qualitatives menées en collaboration entre 2005 et 2007, au cours desquelles près de deux cents entretiens ont été réalisés. Les communications dans les colloques et les articles écrits depuis cette période ont progressivement fait émerger la réflexion présentée ici. Cette dernière permet, d'une part, d'identifier ce qui est spécifique au choix conjugal des descendants d'immigrés par rapport aux tendances dominantes dans la société majoritaire et d'autre part, de l'étudier dans sa diversité. Car des conditions sociales semblables et un héritage culturel commun ne donnent pas nécessairement lieu à un comportement uniforme. Des événements biographiques jalonnent les parcours de vie des individus, influencent leurs perceptions des choses et les conduisent à mettre en place des options conjugales différentes.

Les systèmes de valeurs des sociétés d'origine des parents paraissent relativement éloignés des traditions occidentales, notamment dans les régions plus rurales : des principes patriarcaux gouvernent plus explicitement l'organisation familiale, établissant une distinction forte entre les sexes et régissant la vie des individus selon les impératifs du groupe. Les valeurs culturelles de référence s'appuient sur une compréhension traditionnelle de la religion musulmane, structurent les rapports sociaux et influencent notamment la sphère familiale. Toutefois, ces sociétés au même titre que toutes les sociétés du monde sont engagées dans des processus de modernisation économique, sociale et politique.

Les valeurs et pratiques culturelles et religieuses des parents ont marqué l'éducation de leurs enfants en France, ces derniers peuvent y adhérer ou non. Quelle que soit l'importance accordée à la religion (conviction ou pratique), la référence à l'islam est un élément de l'affirmation identitaire qui touche les parents et leurs enfants en tant que groupe minoritaire. L'univers culturel hérité des parents n'est toutefois pas le même, les trois aires culturelles d'origine se distinguent les unes des autres, comme à l'intérieur de chacune des différenciations sociales, ethniques et régionales continuent à exister. Cependant, on peut considérer que le destin de ces descendants d'immigrés en France se ressemble parce qu'ils ont des parents ayant fait l'expérience de l'immigration et de l'exil qui y est associé, et parce qu'ils se reconnaissent dans la culture musulmane ou, pour le moins, parce que la société majoritaire les y renvoie.

Toutefois, les descendants d'immigrés de notre étude ne se distinguent pas seulement de la population majoritaire en raison de leurs appartenances ethnoculturelles ou de leurs

pratiques culturelles et religieuses susceptibles d'engendrer des discriminations, mais aussi par le fait qu'ils sont plus fortement touchés par les inégalités sociales ; tous les indicateurs statistiques le confirment². Le présent ouvrage tente d'expliquer les différents choix conjugaux en considérant autant les différenciations sociales que culturelles, tout en les comparant avec ceux de la population majoritaire.

Ainsi, les résultats de nos enquêtes qualitatives ont bénéficié d'une mise en perspective avec les résultats de l'enquête nationale *Trajectoires et origines* (TeO) réalisée par l'INED et l'INSEE en 2008. Cette enquête sur la diversité des populations en France, la deuxième du genre après l'enquête *Mobilité Géographique et Insertion Sociale* (INED/INSEE, 1992), permet une quantification d'un certain nombre de nos résultats qualitatifs. Ainsi, la comparaison avec la population majoritaire a été systématiquement conduite en s'appuyant sur les résultats statistiques de l'enquête TeO.

A propos de l'origine « ethno-culturelle »

Précisons d'emblée que, tout en utilisant le terme « ethno-culturel », nous prenons nos distances avec toute conception réifiée de la culture. Les processus culturels sont dynamiques et évoluent depuis des siècles au gré des rencontres, des conflits et situations sociales diverses. Ce sont notamment les travaux de Frédéric Barth qui ont montré comment les différenciations ethniques se renforcent dans la confrontation à d'autres ensembles culturels³. Les travaux sur l'acculturation ont quant à eux montré que les cultures sont en contact perpétuel et s'influencent mutuellement⁴. Les processus culturels allient donc toujours survivances et transformations. Accorder plus d'importance aux fonds culturels ancestraux – transmis de génération en génération – qu'aux processus historiques et sociaux, contribue injustement à alimenter la thèse de l'incompatibilité intrinsèque du vivre ensemble des différents groupes culturels et nuit à la compréhension des processus sociétaux complexes⁵.

D'autre part, une culture d'origine commune ne préjuge en aucun cas d'une

² Voir Cris Beauchemin et al. (2010a).

³ Cité par Jocelyne Streiff-Fenart, Philippe Poutignat (1995).

⁴ Voir Dominique Schnapper (1991).

⁵ Nous pensons ici à l'ouvrage *Le Dénî des cultures* de Hugues Lagrange qui, en dehors de résultats empiriques intéressants sur la difficile prise en compte de la diversité ethnique et culturelle dans l'espace français, cède à une explication se référant au culturel intériorisé sur plusieurs générations (2010, notamment chapitre VIII).

homogénéité de pratiques, de normes et de valeurs. Dans les faits, on observera toujours des différenciations et des variations d'un individu à l'autre. Le terme de culture est donc à considérer dans sa double acception, renvoyant à deux niveaux d'analyse distincts mais imbriqués. A un niveau macrosociologique, se trouve la culture du pays d'origine qui, elle aussi, est multiple, variable suivant les milieux considérés. A un niveau microsociologique, on observe ce que Richard Hoggart appelait « la culture ordinaire »⁶, en référence à la culture présente dans chaque univers domestique. Ces deux registres culturels forment la culture dont chacun se prévaut, cette dernière coïncidant ou divergeant plus ou moins avec la culture majoritaire du pays de résidence. Les caractéristiques familiales revêtent donc une grande importance, elles donnent à voir une ambiance familiale, un univers de références, *a fortiori* dans le contexte post-migratoire qui, tout autant que la culture d'origine, expliquent les pratiques des individus.

Définir les descendants d'immigrés par une origine « ethno-culturelle » est pertinent à condition d'entendre culture dans une acception large et la dimension ethnique comme un moyen de saisir la référence à une origine commune à travers des processus identitaires. A l'échelle d'une société qui met en contact des groupes minoritaires et le groupe majoritaire, cette origine commune est plutôt assignée que revendiquée. Elle est assimilée à « la culture des immigrés », elle souligne des particularités qu'elle érige en différences⁷. Elle permet néanmoins de poser un point de départ à partir duquel on peut étudier comment concrètement les individus façonnent leur identité et créent leurs univers de références en étant membres de groupements sociétaux plus vastes.

La spécificité sur laquelle nous insistons est bien ethno-culturelle et non pas, comme pourraient le penser certains, ethno- raciale. Le renouveau que connaît l'adjectif « racial » dans le contexte français est la conséquence de l'émergence d'études portant sur la discrimination raciale comme dimension propre des discriminations sociales⁸. L'emphase n'est pas sur les constructions identitaires ou les pratiques des personnes selon leur origine ethno-culturelle, mais sur les représentations qu'ils subissent en raison de leur couleur de peau et/ou de leurs patronymes. Alors que le terme d'ethno-racial se justifie amplement dans ces études qui s'intéressent aux conditions de production des différences fondées sur des critères

⁶ Hoggart, 1970.

⁷ Voir Denys Cuhe, 1996, en particulier p. 107 et svtes.

⁸ Fassin/Fassin, 2006.

physiques et visibles⁹, il ne concerne que partiellement le propos que nous souhaitons développer ici.

Etudier l'entre-soi conjugal

A travers l'établissement du lien conjugal se posent des questions sociologiques plus générales, relatives au lien social. Aujourd'hui, dans nos sociétés, les individus perçoivent leurs parcours de vie comme une suite de choix personnels, et non plus comme un destin tout tracé par les appartenances léguées des générations précédentes. Parler de l'appartenance à un groupe paraît donc moins approprié, tant la liberté dont disposent les individus pour se reconnaître, ou non, dans un groupe paraît aujourd'hui totale. La moindre référence au groupe, qu'il s'agisse de « groupe d'appartenance » ou « groupe de référence »¹⁰, a pour corollaire un accroissement du processus d'individualisation. Or ce dernier demeure intrinsèquement lié à la dialectique du caractère déterminé ou libre de l'existence sociale. Le choix conjugal n'y fait pas exception. Car, bien que perçu comme libre, il résulte lui aussi de « normes, institutions, processus de régulation qui ne relèvent pas que des seuls individus, de leur propension à se chercher et à se trouver, à négocier et à s'accorder »¹¹.

Dans ce livre, nous abordons le lien conjugal comme un des liens sociaux fondamentaux de notre existence, se construisant entre les conditions structurantes et les décisions individuelles qui interviennent au cours de tout processus social. A cet effet, nous proposons de parler *d'entre-soi conjugal*. Emprunté au domaine de la sociologie urbaine, utilisé pour caractériser le vivre ensemble de la haute bourgeoisie¹² ou distinguer « l'entre-soi contraint » des quartiers déshérités et « l'entre-soi protecteur » des classes moyennes dans les espaces péri-urbains¹³, nous adaptons ce concept à l'univers de la famille et de la vie intime afin de rendre compte d'un univers de préférences dans un contexte donné. Notre acception de l'entre-soi correspond, quelle que soit son assise spatiale ou urbaine, à des affiliations collectives choisies permettant d'afficher des préférences, de s'affirmer face aux autres.

⁹ Ndiaye, 2008.

¹⁰ Pour reprendre la distinction établie par Robert K. Merton, 1950.

¹¹ (Déchaux, 2010, p. 96)

¹² (Pinçon/Pinçon-Charlot, 2009)

¹³ Voir Donzelot (2008).

Appliqué à notre propos, l'entre-soi conjugal décline comment chaque configuration conjugale est à la fois le résultat de déterminismes sociaux et de choix individuels. L'analyse révélera en effet ce large spectre de situations conjugales, allant du plus statutaire, conforme aux appartenances héritées, jusqu'au plus individualisé, obéissant aux logiques affinitaires, continuellement rediscutées et réajustées entre les conjoints que nous cherchons à saisir à l'aide d'une typologie distinguant : *l'entre-soi déterminé*, *l'entre-soi négocié* et *l'entre-soi émancipé*. Mettre en œuvre cette analyse auprès des descendants d'immigrés s'avère particulièrement fécond pour saisir le processus historique d'individualisation perceptible notamment à travers les transformations de l'institution conjugale. Leur expérience constitue un laboratoire attestant des transformations à l'œuvre dans la société plus généralement.

Notre ouvrage propose d'ordonner les résultats selon deux principes de lecture. Tout d'abord, il est divisé en six chapitres regroupés dans trois parties. Après une première partie posant nos choix théoriques et méthodologiques, les deux parties suivantes présentent les résultats en distinguant l'avant couple, appelé socialisation pré-conjugale (Partie II) et la vie de couple (Partie III). Chaque partie consacre un chapitre à la comparaison des descendants d'immigrés avec la population majoritaire en se servant notamment des résultats chiffrés de l'enquête *Trajectoires et Origines*, et un deuxième chapitre analyse les distinctions internes du groupe des descendants en fonction de la typologie de l'entre-soi conjugal présentée ci-dessus.

On peut également lire cet ouvrage comme une contribution aux différentes thématiques, somme toute classique, de l'analyse sociologique de la famille. La première partie empirique (Partie II) propose une analyse de la socialisation familiale, des cadres de sociabilité résidentielle et scolaire et des premières relations amoureuses. La deuxième partie empirique (Partie III) aborde ensuite la réalité conjugale, en s'intéressant à la mise en couple, au quotidien domestique et à la transmission culturelle aux enfants.

In fine, ce livre traite d'une grande variété de faits concernant les réalités conjugales et quotidiennes de tout un chacun. Ce constat est révélateur de la centralité du choix conjugal dans le parcours de vie et de la portée d'une étude sur les descendants d'immigrés pour la compréhension de mécanismes sociaux plus larges.